L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 13 DÉCEMBRE.

BULLETIN DES TRIBUNAUX.

La cour d'assises de Seine-et-Oise, présidée par M. le conseiller Donet d'Arcq, a consacré les deux audiences du 15 et du 16 à une affaire qui a déjà produit une certaine émotion.

Le ministère public reproche aux deux accusés d'avoir entretenu des intelligences avec l'armée allemande qui occupait Versailles, pendant le siége de Paris, et de leur avoir fourni des bestiaux et des fourrages.

Le principal accusé, Robert Pierre Lautrel, est un homme de cinquante à cinquante-cinq ans, un peu obèse. Sa physionomie exprime une finesse mêlée de bonhomie; Lautrel est Normand, il fait le commerce des fourrages et des bestiaux. Il a pour coaccusée Marie Christine Klein, femme du sergent Meyer, qui était gardien du magasin à Versailles, avant la guerre. Le sergent Meyer faisait partie de la garnison de Paris. Il avait abandonné à sa femme la garde du magasin de fourrage.

Christine Klein est originaire du duché de Nassau. L'Allemand est sa langue maternelle. Les intendants de l'armée allemande entrèrent en relation avec elle, et la chargèrent de leur trouver un fournisseur pour les vivres et les fourrages.

Elle les mit en rapport avec Lautrel.

Lautrel accepta. Il fut convenu que Christine Klein lui servirait d'intermédiaire et d'interprète, et qu'il lui donnerait 2 0|0 sur le prix des ventes qu'il ferait à l'armée allemande. Il a livré, en octobre 1870, pour 721,113 fr. de fourrages. Il a livré à la 21e division d'infanterie pour 182,620 fr. 25 c. de fourrages, avoines et bestiaux.

Le 19 janvier, il livrait un convoi de bestiaux, parmi lesquels figurent 1,537 moutons.

Il a fait des opérations considérables, sur lesquelles il a dû réaliser un bénéfice d'environ 20 000. Quand il fut question de régler la part de Christine Klein, les associés ne se trouvèrent pas d'accord. Christine Klein actionna Lautrel devant le tribunal de commerce. C'est ainsi que l'affaire est arrivée à la cour d'assises. Le procureur de la République, averti par le président du tribunal de commerce, a déféré les deux associés à la justice criminelle et a requis contre eux l'application de l'article 77 du Code pénal.

On se rappelle que M. Jules Favre avait accepté la défense de Christine Klein. La protestation d'un juré a fait remettre l'affaire à la session actuelle. M. Jules Favre a compris la difficulté de sa situation. Il s'est retiré, et la défense de Christine Klein est confiée à Me Lenté.

Lautrel excipe de sa bonne foi; il a cédé, dit-il, aux menaces des Allemands. Il a été placé dans l'alternative d'être fusillé ou de devenir le fournisseur des Allemands.

Onze témoins ont été appelés par le ministère public; Lautrel en a cité 24; Christine Klein en a cité 17.

Le jury a rapporté un verdict d'acquittement en faveur de Christine Klein, et un verdict affirmatif contre Lautrel, verdict mitigé par l'admission de circonstances atténuantes.

Lautrel est condamné à cinq ans de prison.

Christine Klein est mise en liberté.

LE VOLONTARIAT D'UN AN EN FRANCE.

Nous lisons dans le *Journal du Havre*:

On nous demande des nouvelles explications au sujet du volontariat d'un an:

Les jeunes gens qui tireront au sort en 1873 sont ils astreints à se faire inscrire avant le 5 décembre et à se présenter aux examens du volontariat d'un an, ou sera-t-il indiqué une autre époque d'inscription, et sera-t-il procédé à d'autres examens avant le tirage au sort de 1873?

Comment les jeunes gens de la classe 1872 pourront-ils profiter du volontariat d'un an puisque le tirage au sort a déjà eu lieu?

Voici la réponse à ces questions:

En vertu de l'article 8, "chaque année les tableaux de recensement des jeunes gens ayant atteint l'âge de vingt ans révolus dans l'année précédente, sont dressés par les maires." D'où, ce te année, on a dressé la liste des jeunes gens qui ont tiré au sort en 1872 et qui forment la classe de 1871. De même les jeunes gens qui auront vingt ans révolus au 31 décembre 1872, tireront en 1873, et formeront la classe de 1872, et ainsi de suite.

Comme on le voit, ce n'est pas la classe de 1872, mais bien la classe de 1871 qui a tiré au sort cette année et qui subit en ce moment l'examen des conseils de révision, sans être incorporée.

Cette classe de 1871 n'est pas soumise à la nouvelle loi, exécutoire seulement à dater du 1er janvier 1873; elle conserve la faculté du remplacement comme sous l'ancien régime.

La classe de 1872, qui tirera au sort l'année prochaine, tombe sous le coup de la nouvelle loi. *Tous les jeunes gens qui auront vingt ans accomplis* au 31 décembre prochain, composeront cette classe, pour qu'ils puissent bénéficier du volontariat d'un an, il faut donc que, conformément à la circulaire ministérielle de l'avertissement, ils se fassent inscrire et qu'ils fassent une demande en ce sens au préfet AVANT LE 5 DÉCEMBRE. Passé ce délai, ils ne seront plus admis à passer les examens du volontariat d'un an.

On voit, par là, qu'il ne peut pas être question d'autre époque d'inscription pour la classe de 1872, et que la classe de 1871 n'est pas admise au volontariat d'un an.

ITALIE.—Nous lisons dans le *Soir*:

La situation politique est assez grave en Italie: le comité directeur de l'opposition, composé de MM. Ratazzi, Crispi, Mancini, Fettari et Laporta, a envoyé à ses adhérents une circulaire où il fait le tableau le plus triste de l'état financier du pays, ajoutant qu'il est temps d'en finir avec les corporations religieuses et de rendre possession de ses biens pour le compte de l'Etat. Le roi et le cabinet résistent à cette tendance, pour éviter des conflits avec le saint siége et des complications avec l'Autriche et la France.

C'est sur ce terrain que M. Ratazzi, qui aspire au pouvoir, livrera la bataille.

De son côté, le parti républicain, qui se tenait à l'écart depuis la mort de Mazzini, vient de lever de nouveau son drapeau à l'occasion de l'anniversaire de Mentana. Il y a eu à ce sujet des discours antimonarchiques sous la présidence du fils de Garibaldi. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les républicains italiens ont montré de grandes sympathies pour la Prusse dans cette réunion.

Les difficultés financières sont considérables. Le ministre Sella l'attribue à la mauvaise récolte, qui a diminué la consommation, l'exportation et les recettes; mais la cause principale est le déficit permanent du budget, et dans l'agio du papier monnaie, favorisé par l'insuffisance de la réserve métallique de la Banque.

Les journaux italiens examinent la composition de la commission du budget, où tous les partis sont représentés, et, prévoyant que la commission invitera probablement les ministres à fournir autant d'explications qu'elle le jugera convenable, ils sont d'avis que le débat traînera en longueur.

S'il ne survient un miracle, dit l'*Italie*, nous nous verrons forcés, cette année encore, de recourir à un exercice provisoire.

On annonce d'Algérie l'arrestation de Ben Ali-Shérif, le grand chef de l'insurrection indigène de 1870.

Lorsqu'il s'est agi de mettre la main sur ce personnage, dit l'*Indépendant*, de Constantine, le parquet d'Alger a demandé l'avis de M. Thiers, qui, lui-même a consulté M. de Gueydon, présent à Paris. Celui-ci a répondu que, si on arrêtait Ben Ali Shérif, il ne répondait pas de l'Algérie.

Eh bien! moi, j'en réponds, a télégraphié le procureur général d'Alger, auquel on avait communiqué cette incroyable réponse. Je ne puis laisser en liberté, se promenant insolemment dans nos rues, un personnage, si haut placé qu'il soit, sur lequel pèsent des charges aussi accablantes.

Devant cette insistance, on s'est décidé à passer outre à l'opinion du gouverneur.

On mande de Rome, le 14 novembre au *Français*:

"Une messe solennelle a été célébrée aujourd'hui à l'église Saint Louis des Français par l'initiative de l'ambassadeur de France pour implorer les bénédictions du ciel sur les travaux de l'Assemblée. Mgr Gaillet, ex-évêque de Luçon, officiait. On remarquait parmi les assistants M. de Bourgoing, le personnel de l'ambassade française, M. le commandant de la frégate *Orénoque*, le préfet apostolique de Canton et l'évêque de Mantchourie et un prélat.

On assure que le consistoire est fixé à jeudi 18 ou vendredi 22 de ce mois".

—On lit dans le *Figaro*:

Les murs de Paris sont couverts en ce moment des affiches—sang d'ôtages—d'un journal qui s'appelera le *Mouvement*.

Le directeur de cette feuille est M. Odilon Delimal, ex-collaborateur à la *Lanterne* de Rochefort (Belgique); ex-rédacteur, pendant le siége, du *Combat*, de Félix Pyat; ex-rédacteur, pendant la Commune, du journal la *Commune*, avec Lullier, Regnard et Millière. Depuis, M. Odilon Delimal a écrit à l'*Emancipation*, de Toulouse, une sorte de panégyrique.

Inutile de rappeler que sous le régime de l'état de siége, une autorisation formelle du gouvernement est indispensable pour la fondation de tout journal.

Le *Corsaire* fait une très juste, mais très dure critique des radicaux.

Défiez-vous, disait je ne sais plus quel homme de grand sens à coup sûr, défiez-vous de ces hommes qui semblent embrasser la liberté, parce que le pouvoir opprimer leurs concitoyens leur est enlevé!

"Qu'on y prenne garde! Celui qui a faim de la liberté que parce qu'il ne trouve plus à vivre dans l'arbitraire, ne saurait appartenir longtemps à la nouvelle cause qu'il paraît avoir embrassée."

—Des lettres particulières privées annoncent que la santé du Pape décline de jour en jour. L'enflure des jambes de Pie IX a considérablement augmenté. L'accès auprès du souverain-pontife s'obtient de plus en plus difficilement.

La Souscription Patriotique

des résidents Français et des amis de la France en Louisiane

POUR LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE.

Nous publions ci-dessous le rapport de M. E. Merilh, trésorier, et l'approbation donnée, après vérification de ses comptes, par le comité spécial désigné à cet effet dans la dernière séance du comité Exécutif. Cette publication clôt tout ce qui se rattache aux opérations du comité:

Rapport du Trésorier du comité patriotique français, pour la libération du territoire.

—RECETTES—

Listes de Messieurs:

A. Carrière & Co	$ 1734 50
A. Rochereau & Co	489 00
Abeille de la Nouvelle-Orléans	10849 17
Morris Levy	86 00
Avenir de la Nouvelle-Orléans	285 50
Roux Ney	161 00
E. N. Peach	30 00
Michel Lion	139 75
D. Foc..au	302 00
Bodet & Gueydan	51 50
Madame Fauconnet	641 70
Bel 1 & Gueydan	447 00
A. Walz	52 50
L. Metal	78 50
Hebert & Cie	132 00
A. Dudoussat	74 25
A. Barbier	146 00
L. Chapotel	42 50
C. Rouyet	93 25
F. Gollain	413 35
P. P. Chabert	291 00
N. Bouvier	119 00
J. Lebasic	228 50
E. Leftan	135 50
A. Alciator	139 70
P. Roubion	237 70
Desbons & Bonnecaze	41 10
Isame Levy	307 00
Propagateur Catholique de la N.-Orléans	809 50
J. A. Marchand	27 00
Steyr Ourcade	115 50
Joseph Bayle	62 50
G. Sonnecarrere	65 00
Madame Lefevre	118 85
Jee Clapot	107 00
Pietro Mattei	60 00
Barthélemy Antony	95 00
H. Damians	173 00
D. Schweitzer	67 50
Victor Barberot	79 00
F. Lugague	104 00
Madame Tordano	15 00
P. Roubion	6 00
Concert spirituel donné à l'opéra le 27 mars 1872 par les artistes sous la direction de M. E. Calabresi	3153 63
Reçu pour prime sur la vente des espèces	28 45
du Meschacebé de St-Jean-Baptiste de Mr. J. T. Raymond (Opelousas et Grand Coteau)	307 50
du "Louisianais" de St Jacques	381 50
de la Société Française, la moitié du net produit du bal, donné par cette Société le 11 mai 1872	148 15
de Mr. F. Terray, d'Abbeville (Lne)	624 94
Mr L. E. Marchand, produit du chant intitulé "Alsace Lorraine"	100 00
de J. Leblanc, produit d'une loterie	14 00
	31 50
Total des Recettes	$ 24753 50

Certifié véritable.
Nlle Orléans, le 11 décembre 1872.
E. MERILH, Trésorier.

—DÉBOURS—

Payé à Hebert & Cie, leur facture de papier, registres, enveloppes, &c	6 35
Payé à Geary & Lauterbach pour un timbre	7 00
Payé pour un télégramme, par le câble, envoyé à Mr. A. Rochereau à Paris, en or	13 80
Payé pour les remises et après:	
Fr. 100000 @ 4.71.1¼	21220 15
Fr. 10000 @ 4.57.1½	2185 79
Fr. 6217.71 @ 4.71.1¼	1319 41
Fr. 143.40 bonification d'intérêt.	
Fr. 116561 61 e.	
Total des debours	24752 50

Certifié véritable.
Nlle Orléans, le 11 décembre 1872.
E. MERILH, Trésorier.

Les soussignés, réunis à la demande du bureau de la souscription patriotique française, pour la libération du territoire, ont examiné les comptes de Mr. E. Merilh, trésorier, et les avoir trouvés corrects en tous points. Ils certifient également avoir vérifié les vouchers et autres documents et les reçus qui précèdent se balançant par net appoint.

Nlle Orléans, le 11 décembre 1872.

A. GUILLEMET, O. P. BLANCAND.
VOR. NIPPERT, F. MALLARD,
L. JOUBERT.

Faits Divers.

—Plusieurs journaux ont reçu, par les soins de l'agence Lombard, de Londres, des nouvelles de la réception qui a eu lieu le 15 courant à Chislehurst, à l'occasion de la Sainte Eugénie.

Un certain nombre de visiteurs, venus de Paris, ont assisté à la messe qui a été dite à cette intention et qui a été suivie d'une collation de 80 couverts.

Un envoi considérable de bouquets est parvenu, pendant le cours de la journée, à l'impératrice Eugénie. Un négociant de Paris a remis à l'ex-souveraine une adresse de félicitations couverte de signatures.

—Nous connaissons une dame qui a plusieurs enfants, charmants, mais "diables" comme on l'est à leur âge.

Le plus jeune surtout, gentleman de cinq ans, est pris souvent, en se couchant, d'accès de gaieté pendant lesquels il saute sur son lit, lance ses souliers au plafond, et fait enrager sa bonne de toutes les manières possibles.

Comme, avant-hier, il s'était montré encore plus tapageur que de coutume, la bonne, pour lui "faire honte" se plaignit de lui à sa mère.

La mère cherche une punition digne d'un pareil méfait. Voici ce qu'elle trouva.

Chacun de ses enfants touche un sou par mois à titre d'appointements, et tout le monde vient émarger le samedi, comme de nombreux ouvriers.

—Henri, dit-elle sévèrement, les jours où tu dis des sottises à ta bonne, tu n'auras pas ton sou!

L'enfant parut d'abord profondément frappé de la gravité de la peine, et ne put retenir un soubresaut.

Puis se réfléchissant:

—Alors, quand je voudrai m'amuser, je sais que ça me coûtera un sou!

Tout le de dire que c'est avec toutes les peines du monde que madame X.... put faire les gros yeux.

—On lit dans le *Figaro*:

Une scène des plus cocasses se passait hier soir, à la pharmacie Lafayette.

Vers huit heures, le commis de service vit entrer un homme effaré qui, s'installant sur une chaise, rencha violemment la tête en arrière et avec tous les signes du plus violent désespoir,

—Enlevez-le moi! enlevez-le moi!

Il ouvrait une bouche démesurée, au fond de laquelle l'employé plongeait en vain un regard scrutateur.

—Mais je ne vois rien, conclut-il.

—Je le sens, je, reprenait le patient, il grouille, il se trémousse dans mon œsophage!

—Mais quoi?

—Le poisson rouge!

L'homme effaré expliqua alors que, possédé par la soif, il avait bu à même le bocal, et que sa femme, en l'apprenant, lui avait annoncé y avoir mis un petit poisson rouge, acheté le matin.

Le commis pharmacien, quoique peu habitué à ce genre de pêche, essaya de lui introduire une petite pince dans la gorge pour rattraper le petit poisson; mais ses efforts furent infructueux, et finalement, il conseilla une purgation qui fut acceptée et immédiatement administrée.

La dose d'huile de ricin venait de disparaître dans la bouche du patient, lorsque la femme fit irruption dans la boutique. Elle tenait à la main un petit poisson à moitié dévoré.

—C'est le chat qui l'avait pêché! cria-t-elle, je l'ai trouvé derrière la malle.

—Nous nous reverrons, madame!.... cria le mari exaspéré!.... nous nous reverrons.... quand j'aurai le temps!

Et s'élançant hors de la boutique, il disparut à grands pas.

—Un auteur dramatique peu fortuné qui comptait autant d'insuccès que de pièces jouées, était invité dernièrement à une soirée où il devait rencontrer un directeur auquel il comptait glisser un petit acte.

Mais au moment de s'habiller, il s'aperçut avec désespoir qu'il ne possédait plus une culotte présentable. Voilà une affaire manquée.

—Ah! s'écrie-t-il, douloureusement, si je pouvais échanger toutes mes vestes contre un pantalon!

—On sait que M. Ambroise Thomas, qui présidait l'autre jour la séance de l'Institut, cache sous une apparence un peu maladive une santé excellente.

En le voyant entrer à la séance, une personne dit:

—Comme il a mauvaise mine.

Cela nous a rappelé un mot d'Auber. Quelqu'un lui disait:

—Y a-t-il longtemps que vous avez vu Ambroise Thomas? Je viens de le rencontrer; comme il est changé!

—Thomas changé? répondit Auber; ne vous inquiétez pas de cela, il l'est toujours.

—Un mot en appelle un autre.

Auber, toujours si actif et si occupé, repoussait énergiquement la maladie et les honneurs académiques, comme devant lui faire perdre trop de temps.

Quelques jours avant la représentation du *Premier jour de bonheur*, le bruit courut dans Paris de la mort d'Auber, et un ami maladroit vint le lui dire.

—Mourir, moi! répondit-il; est-ce que j'aurais le temps dans ce moment-ci, avec mes répétitions.

—Invraisemblable mais véridique, le drame suivant que nous raconte un des promeneurs habituels du Jardin des Plantes:

Parmi les nombreux visiteurs qui, chaque jour, viennent stationner devant le palais des singes, on remarquait depuis quelque temps un jeune caporal du 90e de ligne. Dès que le service le lui permettait, le fantassin arrivait à sa place habituelle. Une charmante guenon macaque se dirigeait alors, par petits bonds, jusqu'au grillage, exécutait ses plus jolis tours et se suspendait par la queue, la tête tendue vers le militaire. Puis, insensiblement et comme fascinée, elle prenait un air de douce béatitude. Il n'y avait plus à en douter, magnétisme ou hasard, le troupier avait subjugué le quadrupède. La semaine dernière, cette passion avait pris des proportions folles, la guenon ramassait des cailloux et les offrait au soldat. Tout ce manége avait bien été observé; mais personne, parmi les assistants, n'avait pu soupçonner dans tout ceci un drame de l'adultère.

La guenon était en puissance de singe. Celui-ci, pris d'un accès de folle jalousie, s'est précipité, avant-hier, aux barreaux, saisit le nez de son rival et lui laboura le visage de ses ongles crispés. Quand on parvint à lui arracher le caporal, le singe, tournant sa fureur contre l'infidèle guenon l'étrangla sans pitié et s'enfuit en se suspendant par la queue, jusqu'au fond du palais.

—Que c'était comme ma payse!.... soupirait le caporal pendant qu'on le pansait.

—On lit dans l'*Opinion nationale*:

Dans un pays lointain, aux Antilles, à Port-au-Prince, un conflit assez grave s'est élevé comme on sait entre notre consul et le gouvernement, mis en demeure de payer à nos nationaux une indemnité de 54,600 piastres.

Notre représentant a mandé, paraît-il, l'escadre de l'amiral de Surville pour obtenir un paiement immédiat, à la gueule des canons. On assure que le gouvernement haïtien s'est adressé directement à M. Thiers pour obtenir l'ajournement des réclamations françaises.

Nous ne sommes pas des Prussiens, et cette demande sera probablement accueillie.

—L'arrivée de M. Pasdeloup à New-York, au printemps prochain, avec l'orchestre des concerts populaires, prend de la consistance, nous écrit-on.

"Ici, du moins, ajoute notre correspondant, M. Pasdeloup pourra jouer tout à son aise du Wagner, à moins que les musiciens qui l'accompagnent ne l'en empêchent."

Ce qui est fort possible.

L'OPÉRA AU CAIRE.—Un ancien collaborateur du *Figaro*, M. Carle des Perrières, qui voyage en ce moment en Egypte, nous écrit du Caire:

"L'ouverture de l'Opéra-Italien a eu lieu le 2 novembre. La salle est splendide, vaste, spacieuse et bien aérée. Du côté droit, trois ou quatre loges, à partir de l'avant-scène, sont garnies d'une gaze brodée qui monte jusqu'au haut: ce sont les loges du harem.

"Voici la composition de la troupe:

"Premiers soprani: madame Pozzoni, qui a créé *Aïda*, et madame Parepa-Rosa;

"Mezzo-soprano: mademoiselle Destin.

"Premiers ténors: MM. Corsi et Carpi.

"Barytons: MM. Stalier et Cottone.

"Basses: MM. Medini et Lari.

"*Corps de Ballet*: première danseuse-étoile: mademoiselle Beretta; premières danseuses: mademoiselle Bertha Linda et madame Lamy.

"Chef d'orchestre: Bottesini, le célèbre contrebassiste.

"On a ouvert par *Les Puritains* et le lendemain par *Ernani*. Le grand succès a été pour mademoiselle Beretta, première danseuse, qui fait vraiment des choses étonnantes."

—Il faut que les Français soient de bien mauvais juges en matière de musique: les habitants de Florence viennent de siffler la *Juive*.

La *Pergola* a été fermée durant plusieurs jours, après la soirée orageuse qu'a occasionnée cet opéra; et le directeur *s'est excusé par lettres dans les journaux d'avoir monté cette œuvre!*

Ceci nous rappelle le mot de M. Daiglemont, alors qu'il jouait *Trente ans* à Beaumarchais:

—Je ne comprends pas du tout ce rôle comme Frédérick; *il y en a un de nous deux qui se trompe!*

De même, les Florentins ou les Parisiens.

—Le *Tannhauser* vient d'être représenté à Bologne, sans rencontrer le succès qui avait accueilli *Lohengrin*.

L'œuvre de Wagner a été applaudie par les uns et vertement sifflée par les autres. Il paraîtrait cependant que la victoire est restée aux siffleurs.

—Un des fils de la reine d'Angleterre, le duc d'Edimbourg, n'est pas seulement un très bon violoniste, c'est également un excellent chanteur. Au dernier dîner de l'amirauté, il s'est fait entendre et a été *bissé*.

Comme prince royal ou comme ténor?

—Un journal a supputé le nombre de souverains qui n'ont pas achevé leur vie sur le trône, ou qui n'y sont pas morts de leur mort naturelle:

Sur environ 2,540 empereurs ou rois ayant régné sur 64 nations, on en compte: 300 qui ont été détrônés, 64 qui ont abdiqué, 20 qui se sont suicidés, 11 qui sont devenus fous, 105 qui sont morts en guerre, 123 qui ont été prisonniers, 25 qui ont été martyrisés, 151 qui ont été assassinés, 62 qui ont été empoisonnés, et 108 qui ont été condamnés à la peine de mort.

—Un mot charmant de Dumas père raconté par Dumas fils pendant la répétition de la *Dame aux Camélias*:

Un vieil émigré maudissait la République et tout ce qui s'y rattache devant l'auteur des *Trois Mousquetaires*.

—Fi! l'horreur! un régime qui a inventé les assignats!

—Oh! les assignats, fit Alexandre Dumas, on en a dit plus de mal qu'ils ne le méritaient, cela n'était pas plus incommode qu'autre chose. On avait besoin d'un sou de lait, on achetait son lait, on donnait cinquante mille francs en assignats.... et l'on devait toujours un sou!

—Sur la fin de la dernière séance publique de l'Académie des beaux-arts, une altercation très vive a éclaté entre deux auditeurs trop nerveux. Grand et légitime scandale au sein de l'aristocratique assemblée; échange de cartes; les noms indiqués sur le vélin étaient fort connus; on s'attendait à un duel retentissant.... mais il paraît que les deux champions s'étaient respectivement donné des cartes qui ne leur appartenaient pas.

Cette aventure donne de l'actualité à l'amusante anecdote suivante, empruntée au spirituel Carnet parisien de l'*Evénement*:

E.... discutait avec quelques amis dans une baignoire.

—Chut! fait un monsieur de l'orchestre, c'est insupportable.

Le bruit continue.

—Je saurai bien vous faire cesser, répète le monsieur furieux.

Echange de cartes. Le lendemain, le premier soin du grincheux est de se rendre chez Gâtechair, afin de prendre une leçon de combat.

La leçon terminée:

—Quel est votre adversaire? demande le maître d'armes à son client improvisé.

—Hum! hum! fait Gâtechair, en lisant le nom, je ne voudrais pas être à votre place.

—Vous dites?

—Parce que je serais sûr d'être tué demain.

—Combien vous dois-je pour cette leçon?

—Pour vous, ce sera cinquante francs.

—Merci....

Le monsieur n'a jamais reparu.

—Une excellente folie de Gygès

On sait qu'en Amérique les femmes ont le droit d'exercer la médecine, ce qui amène de temps en temps des scènes de ce genre:

Un monsieur sonne, au milieu de la nuit, à la porte de son docteur, lequel vient de céder sa clientèle à une femme.

—Vite, crie-t-il à la bonne, priez le docteur de passer chez moi.

—Impossible en ce moment, monsieur.

—Mais, ma femme est sur le point d'accoucher.

—Le docteur aussi!!!

—Comment trouvez-vous mon vin? demandait l'autre jour à ses convives un Harpagon mondain très connu.

—Assez bon! lui fut-il répondu en chœur.

—Eh bien! poursuivit l'amphytrion, j'en ai du bien meilleur dans ma cave, mais je le bois quand je suis malade!

UNE PRISE DE MARI MORTELLE.—Nous empruntons au *Figaro* le lamentable récit qui suit:

...... Ne riez pas, ce qui suit est extrêmement triste, malgré ses côtés burlesques, car la personne dont nous allons raconter la mort laisse trois petits enfants.

Madame E....... femme d'un négociant dont les affaires devenaient de plus en plus mauvaises, fut obligée de se séparer, il y a six mois, de son mari, qui partit pour la Chine dans l'espoir de rétablir sa fortune.

Jusqu'à mardi dernier, elle n'en avait reçu aucune nouvelle, quand le facteur lui remit une lettre ainsi conçue:

Madame,

Je suis chargé de vous transmettre une bien triste nouvelle. Monsieur votre mari, pris par des pirates malais, a été écorché vif, puis ses os ont été calcinés et pilés. J'ai pu me procurer quelques pincées de la poudre qu'ils ont produite. Je vous les envoie ci-jointe, avec l'assurance de ma respectueuse commisération.

CHARLES DIGNAULT,
Old-China Street, Canton.

Une petite boîte, contenant une poudre brune, était, en effet, jointe au paquet.

Une idée pieuse traversa l'esprit de la pauvre veuve au milieu de son désespoir. Elle envoya acheter pour 50 centimes de tabac, le mélangea avec la poudre et résolut de priser cette mixture pour ensevelir en elle-même le défunt regretté.

Mais, à la première prise, elle éternua si fort, qu'une violente hémorrhagie se déclara. Elle ne fit rien pour arrêter son sang, qui coulait sans interruption. Les voisins envoyèrent chercher un médecin malgré elle.

Qu'avez-vous donc? demanda le docteur.

—J'ai mon mari dans le nez!...... répondit-elle avec un sanglot au médecin stupéfait.

Et, malgré les soins qu'on lui prodigua, elle expira deux heures après.

Le soir même arriva une autre lettre à l'adresse de madame E...., celle-ci de son mari, qui n'était pas mort du tout.

La malheureuse avait été victime d'une effroyable mystification.

Avis aux Dames.

J'AI reçu un grand assortiment de cheveux tels que CHATELAINES, BOUCLES, FRISETTES, BANDEAUX et CACHEPEIGNES, WATERFALLS, le tout fait par le soussigné, de la PARFUMERIE, de la BIJOUTERIE et des FLEURS ARTIFICIELLES.

J'exécute, sur commande, toute espèce de travail en cheveux et me charge des réparations à vingt-cinq pour cent meilleur marché que toute autre maison. Je garantis mon travail sous tous les rapports.

J. LEBE.
Au No 63 de la rue des Remparts, entre les rues Commune et Gravier.
21 nov—1m

GRAND DEPOT DE LA
BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
CHEZ MM.
QUEYROUZE & BOIS
Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée.
LAURENT LACASSAGNE,
22 oct—6 m Agent.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE..............Directeur
Samedi, 14 Décembre 1872.
Matinée à midi précis—LES VIVACITÉS DU CAPITAINE TIC, comédie en 3 actes.—LE PIANO DE BERTHE, comédie en 1 acte.
Les portes seront ouvertes à 11 heures.
Samedi soir, à 7 heures—
LES DIABLES ROSES, vaudeville en 5 actes.
Les portes seront ouvertes à 6 1|2, on commencera à 7 heures. 13 déc—2t

Théâtre St-Charles.

Propriétaire.........................BEN DE BAR
Bénéfice de Mme JAS. A. OATES.
Vendredi soir, 13 décembre.
PRIMA DONNA OF A NIGHT, Mme Oates jouera le rôle d'Ernestine.—Le spectacle commencera par AN ALARMING SACRIFICE, vaudeville.
Samedi—Grande Matinée à midi.
Les prix, comme d'habitude.—Le spectacle commence à huit heures moins un quart. 13déc

Académie de Musique.

Directeur et Propriétaire...............D. Bidwell.
Trésorier...................................J. Kittredge
Lundi, 9 décembre 1872.
Commencement des spectacles des jours de fêtes.
Engagement de la troupe de pantomimes
M. Mitt et Barthelemew,
Composée de cinquante artistes.
Première représentation, à la Nlle-Orléans, de
Flick and Flock;
OR THE DOCTOR OF THE DEVIL, pantomime.
Beaux décors peints par M. H. E. Hoyt. Effets mécaniques par M. T. J. Wheelan et ses assistants.
Samedi, à midi.—FLICK AND FLOCK. 8 déc

Théâtre des Variétés.

Seul locataire..................Lawrence Barrett
JOHN T. RAYMOND.
Lundi, 9 décembre, tous les soirs, Mercredi et Samedi, à midi,
PYGMALION ET GALATEA.
—Et—
CONJUGAL LESSON.
Vendredi, 13 décembre — Bénéfice de J. T. RAYMOND. Lundi, 16 décembre—CHARLOTTE THOMPSON dans JANE EYRE. A l'étude ONE WIFE. 8 déc

Salle de l'Exposition.

PATTI. MARIO.
LES CONCERTS STRAKOSH.
GRANDE SOIRÉE D'OUVERTURE.
Mardi, 17 Décembre, à 8 heures du soir.
Le public de la Nouvelle-Orléans et des environs est respectueusement informé que
M'LLE CARLOTTA PATTI,
La reine des salles de concerts; Mlle A. L. CARY, la contralto américaine favorite; Mlle T. CARRENO la célèbre jeune pianiste; Mons. E. SAURET, le violoncelliste éminent; Signor B. SCOLARA, la basse distinguée et
SIGNOR MARIO,
Le ténor célèbre dans le monde entier, donneront
TROIS GRANDS CONCERTS
Mardi, Mercredi et Jeudi soir,
17, 18 et 19 décembre, à 8 heures.
Entrée, avec place réservée—deux ($2) piastres.—Les places sont en vente au magasin de musique de M. Grünewald, No 129 de la rue du Canal.—Les personnes de la campagne peuvent retenir des places par la poste ou par le télégraphe.
On se sert des pianos Weber aux concerts Strakosch. Philippe Werlin, aux Nos 80, 82 et 90 de la rue Baronne est l'agent de la fabrique à la Nouvelle-Orléans.
Les portes s'ouvriront à sept heures et quart et le concert commencera à huit heures 13déc

Le Grand Musée d'Anatomie,

Au No 40 de rue St-Charles,

EST ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, etc., vient d'être publiée, qui s'adresse aux jeunes gens. On l'envoie franc de port; le prix en est de 25 cents. S'adresser au secrétaire du Musée d'Anatomie, No 40 de la rue St Charles, Nlle Orléans. 7déc—1an

MADAME ALABAU,

91 CONTI .... CONTI 91

Champion Costume Store of America.

VIENT de recevoir 5,000 Costumes et Dominos brodés en lamme pour dames et messieurs, tels que:

Rois, Princes, Ducs, Comtes, Marquis, Pages, Barons, Reines, Princesses, etc. etc.

AINSI QUE

25 Armures, Coqs, Montres, Démons, Singes, Ours, le Grand Lucifer avec sa suite.

Rappelez-vous que c'est Mme Alabau qui a fourni les Costumes du "ROI CARNAVAL" et ses Ministres, le Mardi Gras passé.

Costumes faits sur commande et loués à des prix très modérés.

Ne vous trompez pas de magasin.

91 Rue Conti 91
1er déc au 19 mars

AUX PLANTEURS. AUX JARDINIERS

BLOOD FERTILIZING WORKS

—OF—
JOHN DOLHONDE.

CETTE manufacture d'engrais, établie aux Abattoirs, est maintenant en pleine activité et, dès à présent, en mesure de suffire à toute demande.

Ce nouvel engrais, presque exclusivement composé de sang, est plus riche en ammoniaque qu'aucun de ceux répandus jusqu'à ce jour dans le commerce.

Il convient spécialement aux terres épuisées par des récoltes successives de sucre et de coton.

CHAS. DE RUYTER, Agent,
H. Galliar Court,
4 déc—2m Lock Box 801, P. O.

Le Collége Commercial de Dolbear.

Au No. 263 de la rue du Canal.

EST ouvert dans la journée et le soir, pendant toute l'année. Il ne donne pas de vacances. Les élèves peuvent commencer en tout temps la tenue des livres, l'écriture, l'arithmétique et les langues. Il y a une classe d'écriture pour les dames. 4 déc

DENTISTES.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

CONTINUE à exécuter toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction des dents sans douleur avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 5 nov

Révolution! Révolution!

LES DENTS!
$30..........les Rateliers a..........$30
Prix ordinaire $60.
Le Dr. GEO. F. MALONEY, au No 150 de la rue du Canal, près de la rue Baronne,
Pose des Rateliers à $30,
avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux rateliers et garantit son travail. Le prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction des dents sans douleur. 17fév—1an

Le Dr. Charles E. Kells,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

1oct—PPMAJS.

J. SAGET

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il vient d'arriver d'Europe avec un grand assortiment d'armes de chasse à l'usage des chasseurs louisianais, qu'il vendra en gros et en détail. Elles portent parfaitement et les canons sont garantis. Prix du détail $14, $18, $24, $25, $30, $36, $45, $55, $60. Le prix des fusils en boîte varie selon la qualité. M. SAGET vend les revolvers de sa fabrique de $8 à $45. Le magasin de M. SAGET est situé rue de Chartres, 198,

1ersept—6m

JULIUS LOEFFLER,

43..............RUE ROYALE..............43

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz.

Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de rebronzer et redorer les statuettes et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti. 3déc—1 an

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. CARRIERE & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &C. &C.
No 43 rue Vieille-Levée.

RECOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huile d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool le Hâvre et Bordeaux.

30juin—6m

Chaux—Chaux "Cape" de Richards.

D'AUTRES fabricants ayant pris le nom de Cape, les acheteurs feraient bien de s'assurer que le nom de RICHARDS se trouve sur le baril. Le soussigné continue de faire et de vendre cette CHAUX qui a toujours été fort appréciée par les habitants sucriers et par les maçons.

NEWTON RICHARDS,
5 nov—2m No 24, rue Natchez.

W. E. MURPHY,

AVOCAT,

A transporté son Bureau au No 10, rue Toulouse, entre Royale et Bourbon.

27 nov—1m

J. FEUILLAN,

DE PARIS,
DÉGRAISSAGE A LA VAPEUR,
No 64 RUE BOURBON, NOUVELLE-ORLÉANS.

FAIT savoir au public qu'il se sert d'un nouveau procédé à vapeur pour le nettoyage et le dégraissage d'habillements pour dames, messieurs et enfants, qui surpasse de beaucoup tout ce qui a été offert au public jusqu'à ce jour. Toutes les robes et autres nettoyées sans découdre.... tâches de graisse et d'huile, etc. [illegible]

1 sept—3 m 20 P.

LÉON QUEYROUZE. [illegible] BOIS

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS ET [illegible] DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
toutes sortes de produits de l'Ouest.
Aux Magasins bleus.
Coin Vieille Levée et Bienville,
17 juil—1 an Nlle-Orléans.

H. BIER,

STOCK BROKER,

No. 26 Carondelet street, back office.

State and City Taxes paid at a liberal discount.

16 juin—1an

MME BONGINO, au No. 69 de la rue St-Philippe, entre les rues Bourbon et Dauphine, se recommande comme médecin pour toutes les maladies des femmes et comme sage-femme. [illegible] Consultations, tous les jours, de 1 à 4 heures. 18nov—1an

DIVERS.

Compagnie du Chemin de fer Central de l'Illinois.—Cette Compagnie donne des connaissements pour tous les points via Cairo, AUX TAUX LES PLUS MODIQUES, sur des bateaux de premier ordre qui partent tous les jours à 5 heures du soir. Il n'y a pas de retards pour cause de glace ou de basses eaux.

JAMES T. TUCKER,
Agent général.
11 déc—1m Au No 23 de la rue Carondelet.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1872.—Avis est donné que conformément à l'article cinquième de la Charte de cette Compagnie, l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, au coin des rues Camp et Canal, le LUNDI, 30 décembre 1872, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. MERCER,
11 déc—11 au 30 déc Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, au No 124 de la rue du Canal.—Nlle-Orléans, 6 décembre 1872.—L'élection annuelle de douze directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, LUNDI, 16 du courant, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

C. C. LEWIS,
10 déc au 16 Secrétaire.

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1872.

UNE assemblée générale de la Compagnie Gaz Barbarin de la Louisiane aura lieu, au No 108 de la rue du Canal, le VENDREDI, 13 décembre, à 6 heures du soir, à l'effet de considérer et décider la question de savoir s'il conviendrait de dissoudre la dite corporation et, en cas de dissolution, de nommer trois commissaires pour liquider les affaires de la dite corporation conformément à la charte.

Par ordre des Directeurs, C. CAVAROC,
AUG. WM. BRETTE, Président.
Secrétaire. 10déc

Banque Mutuelle Nationale de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1872.—L'élection annuelle de neuf Directeurs, qui devront servir l'année suivante, aura lieu aux Bureaux No 160, rue du Canal, le MARDI, 14 janvier prochain, entre les heures de 10 A. M. et 3 P. M.

JOSEPH MITCHELL,
8déc—46on Caissier.

Bureaux de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée—Nlle-Orléans, 5 décembre 1872.—A une élection qui a eu lieu le 18 novembre dernier, les actionnaires dont les noms suivent ont été élus: MM. J. C. Denis, W. T. Hepp, H. Gally, F. Stockmayer, A. E. Bader, J. A. Lu.k, et W. C. Claiborne.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. J. C. Denis a été réélu président et

J. V. CHARRY, secrétaire.
6déc—7t.

Banque du Peuple—Nouvelle-Orléans, le 5 Décembre, 1872.—Avis est donné aux actionnaires de cette Banque, que l'élection annuelle de neuf Directeurs, aura lieu au local de la Banque, le LUNDI, 6 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Par ordre de la Direction.

6 déc—juslé N. LANDRY, Caissier.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton—Nlle-Orléans, 6 décembre 1872.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 6 janvier 1873, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi, aux bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

P. McBRIDE,
6 déc—1m Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain—Nlle-Orléans, 6 décembre 1872.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 6 janvier 1873, de 10 heures du matin à midi et quart, aux bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

P. McBRIDE,
6déc—1m Secrétaire.

Avis.—La mort de notre sieur F. W. SEYMOUR n'amènera aucun changement dans la maison. Les affaires s'y feront comme par le passé.

BOSTICK & SEYMOUR,
6 déc—1m Nos. 45 et 47 de la rue Front, 44 et 46 de la rue Fulton.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans — Nlle-Orléans, 4 décembre 1872.—Avis aux actionnaires.—L'élection annuelle de six Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu le premier lundi de février prochain, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 13 janvier 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

WM. S. BROWN,
5 déc—1 m—au 6 janv Trésorier.

Avis.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs du "LOUISIANA CANAL AND LAND IMPROVEMENT COMPANY," pour l'année 1873, aura lieu, le 16 décembre, aux bureaux de la Compagnie, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.

WM. WILLIAMSON,
3 déc—au 16 Secrétaire pro. tem.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta—Coin des rues Commune et Carondelet—Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1872—Conformément à une résolution du Conseil des Directeurs à la séance du 20 août 1872, les souscripteurs au fonds capital de cette Compagnie sont par les présentes notifiés d'avoir à payer le 1er janvier 1873 un quatrième assessment de dix pour cent.

Par ordre.
L. W. BAQUIÉ,
26nov 1m Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance "La Salamandre," No 35, rue Royale.—Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1872.—Une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'assurance "LA SALAMANDRE" est convoquée aux bureaux de la dite Compagnie No 35, rue Royale, vingt-quatre décembre 1872, entre dix heures et deux heures de l'après-midi, pour voter sur l'adoption d'amendements proposés à la Charte de la dite Compagnie.

JULES LE MORE, CHS. ROMAN,
Secrétaire. Président.
24 nov—1m

Banque d'Amérique. — Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1872. — Une élection de treize Directeurs aura lieu, à la Maison de Banque, à l'angle des rues Canal et Exchange Alley, MERCREDI, 18 décembre prochain, entre les heures A. M. et 2 P. M.

J. E. PASCAL,
20 nov au 18 déc Caissier.

CIRCULAIRE.

Aux Marchands-Commissionnaires et aux Planteurs.

Par suite de la baisse de tous les produits manufacturés de la graine de coton, de la rareté de tonnage d'exportation et du fort stock de graines sur place, nous avons été forcés de réduire, d'un consentement mutuel, le prix de la graine de coton.

Treize piastres le tonneau livré au débarcadère de la Nlle-Orléans.

pour toute la quantité qui arrivera ici à dater du 1er décembre. Tous les sacs expédiés à partir de cette date, seront vendus sur la base de treize piastres le tonneau. Les planteurs et les expéditeurs sont ainsi prévenus à temps de la réduction du prix.

UNION OIL COMPANY,
LOUISIANA OIL COMPANY,
DELTA OIL COMPANY,
A. A. MAGINNIS' SONS,
BIENVILLE OIL WORKS COMPANY.
Nlle-Orléans, 23 novembre 1872. 23 nov—1m

MEUBLES.

D. Kelham & Co.,

Aux Nos. 36 et 38 de la rue Royale.

VENDENT, en ce moment, tout leur grand stock, qui se compose de meubles de chambre à coucher, meubles de salons et meubles de salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer; meubles ordinaires de toute espèce, au prix coûtant, pour cause de changement de commerce.

6 déc 3m

Changement de domicile.

J. PIFFAUT a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent faire accorder et réparer leurs pianos, qu'il continue, comme par le passé, à demeurer rue de l'Espagne No. 88, entre Grands Hommes et Craps, 3ème district.

Les ordres peuvent être laissés No. 80 rue Royale, coin Conti, au magasin de Variétés.
4 déc—1m

Demande de propositions.

Emplacements pour une Ecole Polytechnique.

LES soussignés, comité, sous la direction du conseil de directeurs du Collége industriel et du Collége agricole de l'Ecole Polytechnique qui doit être établie en Louisiane, invitent les propriétaires à leur faire des propositions d'achat de

1. Un morceau qui ne doit pas avoir moins de — acres de terre dans les limites de la Nouvelle-Orléans ou le voisinage immédiat de la ville, pour le département industriel;

2. Un morceau de terre qui ne doit pas avoir moins de 2,000 acres, d'un accès facile, propre aux différentes cultures de l'Etat, pour le département agricole.

Les propositions doivent être explicites sous tous les rapports et donner toutes les informations désirables quant aux titres des terres, la localité de la topographie, les prix, les ressources et les avantages; les termes et conditions du sol, missionnaire et toutes directions qui pourraient être faites en vue d'effectuer la vente.

Cette école ayant pour but essentiel l'éducation, étant étrangère à tout intérêt privé et à tout ce qui ne serait pas de nature à en assurer directement le succès, aucune offre de terres qui ne répondraient pas aux besoins de l'Institut ou dont les prix seraient trop élevés—ne sera écoutée.

On peut adresser les propositions au Président du comité, No 23 de la rue Carondelet, ou à l'un des soussignés.

G. G. FORSHEY,
V. O. KING,
DANIEL EDWARDS SR.,
WM. B. KOUNTZ,
Comité chargé de choisir les emplacements.
26nov 1m.

Cent piastres de récompense

UNE récompense de CENT PIASTRES sera accordée à toute personne qui donnera des informations de nature à assurer la condamnation de tout conducteur de chars de ville sur n'importe quel rail road, qui, ayant reçu des passagers le prix du trajet, l'aura gardé au lieu de le déposer dans la boîte.

G. T. BEAUREGARD, Président du Rail-road Nlle Orléans et Carrollton.
F. WINTZ, Président du New-Orleans City Rail-road.
ALDEN McLELLAN, Président du Rail-road de la rue St-Charles.
WM LYND, Président du Rail-road des rues Canal et Claiborne.
ARCHD. MONTGOMERY, Président du Crescent City Rail-road.
E. GARNET, Président pro. tem. du Rail-road d'Orléans. 10nov—2m

Fruits, Amandes, Pacanes, &c.

ORANGES, Pommes, Limons, Bananes, Dattes, en caisses, Figues, Amandes, Pacanes, Pistaches écalées. Noix du Brésil.

—Egalement—

Pommes de terre et Oignons.

A vendre, aux plus bas prix du marché, aux Nos 19 de la rue Front, et 25 de la rue Gravier.

J. B. FIGNIOLO & CIETCOVICH.
23nov—1m

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIÈRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 1 juil—1an

Il était attendu depuis longtemps—Il est arrivé.

LE MICROSCOPE UNIVERSEL.—C'est le meilleur, le plus économique, le plus utile des microscopes pour examiner les fleurs, les insectes, les graines, pour reconnaître l'argent contrefait, et découvrir les merveilles du monde microscopique.

A l'usage des médecins, des professeurs, des étudiants et des familles. On n'a pas besoin [illegible] qui permet à tout le monde [illegible] d'autres microscopes, qui n'ont [illegible] coûtent $3.00 pièce et davantage [illegible] comprendre le mécanisme [illegible]

[illegible] $1.50. Adressez [illegible]

D. L. STAPLES & CO.,
19 oct—4m Allen, Michigan.

E. H. REYNES & BRO.,

Varieties Alley—Maison Exchange Building Coin Commune et Gravier.

CHANGE sur Paris et Londres.
Change à vue sur New-York, San Francisco, St. Louis et Cincinnati.
Remises, par dépêches télégraphiques, à Londres, New York et San Francisco. 28 juin—1an

Charbon! Charbon!

Charbon! Charbon! Charbon!

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel de la Virginie, livrés aux plus bas prix du marché par

W. G. COYLE & CO.,
Bureaux: No. 133 de la rue Gravier.
Dépôt: au coin des rues Julia et Water.
11 déc—3m

P. & E. DE VERGES,
Bureaux: No 24 1|2, de la rue Carondelet.
Dépôt: au No 20 de la rue Dauphine, Débarcadère sur la Levée, au pied de la rue d'Esplanade.
Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel de la Virginie, de la meilleure qualité, trillé, grosseur de noix, d'œuf, et gros morceaux.
Livraison dans toutes les parties de la ville, aux plus bas prix du marché. 27 nov—1m

EDWARD BEALS, JR. ALPHONSE LAINE.

BEALS & LAINE,

—Marchands de—

CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL ANGLAIS.

Ils approvisionnent les familles et les bateaux à vapeur.

Dépôts—Sur la Levée, où Ferry du Troisième District, et au coin des rues Louisa et Levée.

Bureaux—No. 126 de la rue Carondelet.

Les ordres sont reçus aux dépôts et aux bureaux. 16 nov—1m

H. & C. TYLER,

Au No 9 de la rue Carondelet,

Livrent du charbon de PITTSBURG, d'ANTHRACITE et du CANNEL aux plus bas prix du marché.

16 nov—3m

McCLOSKEY, BIGLEY & CO.,

Marchands de Charbon,

Bureaux: No 166 DE LA RUE GRAVIER.

Charbon PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL anglais et Peyton. 9 nov—3m

W. G. COYLE & CO.,

Marchands de Charbon.

Bureaux—Au No 133 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

3nov—3m

Maison établie en 1850.

F. T. FIELD,

Marchand, en gros et en détail, de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel. Au No 6 de la rue Carondelet.

20oct—3m N. O.

Charbon, Charbon, Charbon.

S. D. WOOD & BROS.,

Au No. 168 de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, en face du City Hotel.

Marchands, en gros et en détail, de toute espèce de Charbon. L'approvisionnement des bateaux à vapeur, des steamers, des fonderies, etc. est l'objet d'une attention particulière. Les familles peuvent constamment s'y procurer, à plus bas prix du marché, du Charbon de la meilleure qualité.

18 oct—3m

SALON IMPERIAL,

134.......Rue de la Commune.........134

entre les rues Camp et St-Charles.

LES amateurs y trouveront un choix de Vins et de Liqueurs qui n'ont pas de supérieurs à la Nouvelle-Orléans.

Un somptueux LUNCH y est servi de 10 heures et demie à 1 heure.

EDW. PROPHET,
19 nov—1m Propriétaire.

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

51..........RUE TCHOUPITOULAS..........51
NOUVELLE-ORLÉANS.
30 juin—1an

Gages forfaits.

GAGES forfaits au profit de la Société de prêts et de gages, aujourd'hui l'Accommodation Bank of Louisiana.

Il sera vendu, à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, sans réserve, le [illegible] décembre 1872, au dessus du Mascaro Hall, au coin des rues St-Charles et Perdido—

Ces gages se composent de montres de l'Etat, actions de la Société de prêts et de gages, certificats de dettes de la ville, diamants, montres, chaînes en or, bracelets, colliers, argenterie, bagues, plaqué, toute espèce de bijouterie.

—EGALEMENT—
Billets et actions.
7déc—au16déc.

Propriétés à vendre et à louer.

A vendre,

LE restaurant et salon d'huîtres, bien connu, situés au No 22 de la rue Royale, ayant un bon stock de vins, liqueurs, &c. Le propriétaire se retire des affaires, l'établissement est dans un des meilleurs quartiers de la ville. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux. 12déc—

Bureaux et Chambres garnies à louer.

A LOUER de suite une ou deux belles pièces au rez-de-chaussée, convenables pour bureaux de docteur, architecte ou homme d'affaires, et plusieurs belles chambres garnies.

S'adresser à Mme ADAH, rue Saint Louis No 103, entre Bourbon et Dauphine. 5 déc—1m

A Louer,

DEUX MAISONS BASSES, contiguës, nouvellement réparées, rue des Remparts, près l'encoignure Esplanade.

S'adresser au magasin, 32, rue Royale.
10déc—2t A. PITOT.

A Vendre ou à Louer,

UNE BELLE RÉSIDENCE, No. 16 rue Esplanade, ayant assez d'appartements et dépendances pour une grande famille. Elle a été tout récemment réparée—possession immédiate.

S'adresser au No. 268 rue Dauphine. 5déc au 1jan

A vendre.

UN magnifique RESTAURANT de bonne renommée, tenu par Martin Chichet, à la Nouvelle-Iberia, connu sous le nom de New Iberia Restaurant.

14 lits de première qualité; ustensiles de cuisine; service et argenterie; un grand assortiment de linge et un assortiment de conserves et de liqueurs de première qualité.

S'adresser sur les lieux, ou à la maison Dufour et Roux, Nouvelle-Orléans.

5 déc—1m M. CHICHET.

A Louer,

La jolie RÉSIDENCE de famille, No. 297, rue des Remparts, entre Bayou et Quartier. Prix $50 par mois. S'adresser à

FLORIAN LANGE,
4 déc Nos. 37 et 39 rue Toulouse.

Maisons à Louer.

Une maison basse à quatre chambres, deux cabinets, galerie sur le devant, et les dépendances consistant en une petite maison à deux chambres, attenant à la maison principale, avec cuisine et chambre à domestiques, poulailler, verger, potager sur le devant de la maison, et un grand jardin, située à l'angle des rues Colombus et Dorgenois.

Une maison basse à quatre chambres, un cabinet, galerie sur le côté et l'arrière, cuisine, chambre à domestiques, poulailler, etc., située rue Colombus, entre les rues Dorgenois et Broad.

Une maison basse à cinq chambres, deux cabinets, galerie sur le devant et galerie fermée sur l'arrière; cuisine, poulailler, verger, parterre et jardin, terrain propre à la culture des légumes. Ces propriétés sont à deux îlets du terminus L. Broad et à proximité des chars de la rue de l'Esplanade.

S'adresser à F. FERNANDEZ, No 197, Passage de la Bourse, entre les rues Canal et Bienville, ou à J. L. MERCIER, No 165, rue des Ursulines, entre les rues des Remparts et St-Claude. 3nov—1m

A Vendre,

Une jolie maison de résidence meublée, avec une petite ferme de 60 arpents, jardins, verger, potager, chevaux, vaches laitières, voiture, instruments aratoires, etc., située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à quatre ou cinq milles de Mandeville.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de "l'Abeille." 12 nov—tf

People's Mutual and Benevolent Life Insurance Association.

Bureaux, No 20 rue St-Charles.

CETTE ASSOCIATION a pour objet de contracter des assurances sur la vie. Elle est composée de trois classes distinctes, A B et C.

Les frais d'entrée comme membre sont:

Pour la classe A....... dix piastres.
" B....... [illegible]
" C....... quinze piastres.

Frais d'examen du médecin de l'Association, invariablement pour tous les membres, cinquante cents.

A la mort d'un membre, tous les autres membres de la même classe sont assujettis selon leur âge, comme suit:

[illegible]

La personne en faveur de laquelle une police sera émise aura droit, si, dans la classe A, à trente cents et, dans la classe B, [illegible] de la classe C, à quatre piastres pour chaque membre de la même classe dans les livres de l'Association, à la date de la mort de la personne assurée, payables à son représentant légal. [illegible]

Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de l'Association, qui seront ouverts à partir du MARDI [illegible] décembre 1872, de 9 heures A. M. à 6 heures P. M.

JOS. N BOREE, président.
DELPHIN DESCOTEAUX, secrétaire.

—Directeurs—

Léon Godchaux, [illegible]
Alex. Theard, [illegible] Terrebonne,
[illegible] John Reilly,
[illegible] Jos. N. Borée,
L. W. Baquié.
[illegible]

Hôtel St-Louis.

RESTAURANT DE LA ROTONDE.

DÉJEUNERS $1.00, DINERS $1.25. Déjeuners de 6 heures à 10 heures. Diners de 2 heures à 5 heures du soir. 3nov—tf

ALCIN ROCHEREAU. WILLIAM T. KEPP. CHARLES T. DUGAZON. PIERRE CRABITES. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

Wines, Brandies, Sardines, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., NEW YORK. 16 & 18 ST. LOUIS ST., NEW ORLEANS.

VENTES JUDICIAIRES.

JOHN A. TURNELL vs E. L. E. SONNETT

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 26,183—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, [illegible] décembre 1872, à 10 1|2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds du magasin No 8 de la rue de Chartres, (en premier) dans le Deuxième District de cette ville, consistant en articles de Modes, Nouveautés, etc., et Meubles.

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour examen.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
6déc—4,7,10,13,16.

CHARLES BROWN vs La Dame M. GRISMAN et J. ALBO.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 2280—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, treize de janvier 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Pierre, Miro et Galvez.

Le dit terrain mesure soixante pieds de face à la rue St Pierre sur cent soixante pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse, la Dame M. Grisman, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite d'Hubert Boyle, suivant acte, au rapport de E. Bouny, notaire public en cette ville, en date du 20 février 1871.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
12 déc—13 26 30—4 13 janv

F. A. DAQUIN vs. ROBT. H. SCHMIDT.

QUATRIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 35,114—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le VENDREDI, vingt décembre 1872, à midi, à la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Quatre terrains, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de Chartres, des Ursulines, Royale et de l'Hôpital, faisant partie de quatre terrains désignés par les numéros DEUX, TROIS, QUATRE et CINQ, suivant plan de G. A. de Armas, arpenteur, annexé à un acte au rapport de F. Bouny, notaire public en cette ville, en date du 20 Octobre 1865 et par un nouveau plan et une subdivision faite par L. H. Pilié, arpenteur. Les dits terrains sont désignés par les numéros QUATRE, CINQ, SIX et SEPT, mesurant comme suit: savoir: le No QUATRE, vingt pieds de face à la rue des Ursulines sur soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les Nos CINQ et SIX, chacun vingt pieds de face à la rue des Ursulines sur cinquante huit pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le No SEPT, vingt pieds un pouce et deux lignes de face à la rue des Ursulines sur cinquante huit pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de F. P. Dufrêne, suivant acte au rapport de W. J. Castell, notaire public en cette ville, en date du 2 avril 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19 nov—19, 26 nov—6, 13, 20 déc

HERMANN SCHROEDER vs. la Dame FRITZ WISSINGER et FRITZ WISSINGER, son époux.

SEPTIÈME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 2021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, vingt décembre 1872, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Louis, dans la rotonde du restaurant de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Johnson, de la Douane et Galvez. Le dit terrain mesure vingt-huit pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de quatre-vingt-deux pieds entre lignes parallèles, désigné par le numéro TROIS dans l'îlet numéro TRENTE-UN, d'après un plan dressé par Allou D'Hémécourt, et devant voyer, daté du 15 juillet 1858, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, notaire public en cette ville, par acte en date du 16 d'octobre de la même année.

Ensemble avec ses dépendances et appartenances, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Charles Wagner, de Nicholas Jessen, suivant acte au rapport du dit notaire P. C. Cuvillier, en date du 16 mai 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19nov—19,26—déc 5,12,20

CELESTE J. ULRICK vs B. E. GROW, assistée par son époux.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,836—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Thos. L. Maxwell, ci-devant shérif, et par celui-ci à moi transféré, je procéderai, le SAMEDI, vingt-et-un décembre 1872, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, Julia et St-Joseph, désignés par les numéros deux et dix, d'après un croquis annexé à un acte de vente, au rapport de T. O. Stark, notaire public en cette ville, en date du 14 mars 1868.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue St Charles, sur cent soixante pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ayant une allée commune au dit côté de la rue Julia, et mesurant vingt pieds de largeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Caleb S. Merritt & W. Ward Whitaker, suivant acte au rapport de Walter H. Peters, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 13 avril 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
29nov—27,30—déc 12,20

La Dame CAROLINE M. BROAS vs la Dame JOHANNA SMUGRUE (épouse séparée de corps et de biens de Joseph Rouse.)

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,067—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus à C. S. Sauvinet, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai, le SAMEDI, vingt huit (28) de décembre 1872, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une portion de terre sise dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et du Bassin, mesurant vingt et un pieds huit pouces de face à la rue du Bassin, sur une profondeur de [illegible] pieds sur le côté Conti de soixante-trois pieds [illegible] pouces et deux lignes de face au côté Franklin; ensemble sur la ligne du bassin, désigné par le numéro Cinq, d'après un plan dressé par L. [illegible], et devant voyer, daté du 15 de novembre 1849, déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la Dame Marie Roose, suivant acte au rapport de J. Castell, notaire public en cette ville, en date du 17 de juin 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour [illegible] créée étant le second et dernier, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de date, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.

Le dit acquéreur paiera en comptant, et en sus en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonce du shérif et du greffier, etc., s'élevant ensemble à la somme de [illegible] plastres ($[illegible]) en environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse ou de ville.

W. P. HARPER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
10 déc—14,21,28

B. ROUSSELIN vs La Dame LOUISA REICH veuve de JOHN [illegible] et [illegible] tutrice de FREDERICK RODÉE et son époux.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,[illegible].—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible] par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt trois décembre 1872, à midi, à la Bourse d'Encan St. Louis, dans la rotonde du restaurant de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désigné par le numéro sept, dans l'îlet borné par les rues des Grands Hommes (aujourd'hui Dauphine), des Poètes, Casacalvo (aujourd'hui Royale) et d'Enghien. Le dit terrain ayant vingt sept pieds de face à la rue des Grands Hommes (aujourd'hui Dauphine) sur cent vingt pieds de profondeur sur la ligne du côté du numéro six, le tout mesure américaine. Ensemble avec le droit d'usage d'une allée commune de trois pieds, faisant face à la rue des Grands Hommes (aujourd'hui Dauphine) sur trente sept pieds de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro huit et trente pieds de largeur, la profondeur de la dite allée étant prise sur la gauche du numéro huit. [illegible] Le dit terrain est formé de portions des terrains numéros 151 et 154 suivant le plan général du dit faubourg Marigny, dressé par Lafon, arpenteur, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire public en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de J. Ogden, curateur, suivant acte au rapport de Bernard [illegible], ci-devant notaire public en cette ville, en date du 3 mai 1852.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
21 nov—21, 28—7, 14, 23 déc

PETER KEPP vs WM. SCHMIDT.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 1833.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-trois décembre 1872, à 10 heures A. M., au local du défendeur, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

[illegible] d'instruments de musique, comptoirs, vitrines, meubles, etc., etc., suivant inventaire [illegible] en mon bureau pour examen.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
12déc—13,16,19,22,23.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente Sans Réserve.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, 50 malles Congress cousus.

PAR E. ROGER & Co.—H. SANCOT, Encanteur.—SAMEDI, le 14 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47 rue Decatur (anciennement Vieille Levée)—

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, 50 malles Congress cousus.

L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente, qui sera sans réserve, pour clore des consignations.

Conditions, à la vente. 12 déc

PAR PLACIDE J. SPEAR

Diamants. Diamants.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau No. 46 du Passage de la Bourse—MARDI, 17 décembre 1872, à 10 heures et demie, il sera vendu, à son bureau, No 46 du Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Bienville—

La plus grande collection et le plus grand assortiment de diamants précieux qui ait jamais été offerte aux citoyens de la Nlle-Orléans. Elle se compose, en partie, de bracelets, bagues, médaillons, camées, épinglettes et d'autres diamants dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant.

N. B.—On peut voir les diamants le lundi, 16 décembre. Il y aura des places spéciales pour les dames qui désireront assister à la vente.

3nov—

Estate of Frank Wagner, individually & as Partner of Louis Meyer.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, December 10th, 1872.—This is to give notice that a Warrant in Bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the Estate of Frank Wagner, individually and as partner of Louis Meyer of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 20th day of January A. D. 1873 at 11 o'clock, A. M., at No. 41 Exchange Place, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD.
12 déc—11,20jan United States Marshal.

Estate of Guillaume Dupuy.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, November 26th, 1872.—This is to give notice that a WARRANT IN BANKRUPTCY has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the Estate of Guillaume Dupuy, of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the fourth day of January, A. D. 1873, at 11 o'clock, A. M., at 41 Exchange Alley, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD.
déc 11—janv 4 United States Marshal.

Saison de chasse de 1872-73.

F. CHARLEVILLE.

56..........Rue St Charles..........56

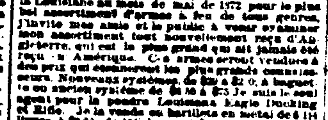

IMPORTATION DIRECTE D'ARMES A FEU de toute espèce, à des prix fixes.

Ayant reçu le premier prix à la foire d'Etat de la Louisiane au mois de mai de 1872 pour le plus bel assortiment d'armes à feu de tous genres, j'invite mes amis et le public à venir examiner mon assortiment tout nouvellement reçu d'Angleterre, qui est le plus grand qui ait jamais été reçu à New-Orléans. Ces armes seront vendues à des prix qui étonneront les plus grands connaisseurs. Nouveaux systèmes, de $20 à $250, à baguette, de l'ancien système de $8 à $75. Je suis le seul agent pour la poudre Louisiana Eagle Ducking et Rifle. Je la vends en barillets en métal de 6 1|4 livres, à $8 40; de 12 1|2 livres à $5.90 et 25 livres à $10, ou 40 c la livre en détail. Cette poudre est la plus forte et la plus propre qui existe au monde. 8oct—1erjév.

GARANTIES.

Nous garantissons que toutes les PLUMES EN OR qui portent notre nom sont en or de 16 carats; qu'elles ont les meilleures pointes en iridium ou diamant et n'ont pas d'imperfections.

A. M. HILL & CO.,

Fabricants de PLUMES ET PORTE-PLUMES EN OR. Au No 28 rue St. Charles, coin Commercial Place.

On refait les pointes des Plumes en or.

Avant de faire vos achats ailleurs, venez examiner notre assortiment et voir combien nos prix ont été réduits. 11 oct

F. GONTHIER,

MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,

34..........rue St-Charles..........34

A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur clientèle, qu'il se fera un devoir d'exécuter leurs commandes aux conditions les plus avantageuses.

Les ouvriers-tailleurs qui désirent se perfectionner dans l'ART DE LA COUPE, sont priés de prendre note des cours que M. Gonthier a établis dans ses ateliers à cet effet, lesquels ont lieu tous les jours, les samedis exceptés, de 8 heures du soir.

Démonstrations—théorie—progrès rapides.
4 fév—1 an

Compagnie d'huile de la Louisiane.

FABRIQUE DE

Huile de graines de coton, Tourteaux, Matières propres à la fabrication du savon, Farine de graines de coton

Pour les animaux et pour les engrais.

Nous donnons le prix le plus élevé de la GRAINE DE COTON en BON ÉTAT, livrée ici, aux débarcadères, et nous FOURNISSONS GRATIS les SACS et la PAILLE aux expéditeurs responsables.

—Directeurs—

IG. SZYMANSKI.
PLACIDE FORSTALL.
W. S. DONNELL.
A. K. MAY, de la maison Richardson & May'
T. D. MILLER, de la maison J. W. Burbridge & Co.
JNO. G. GAINES, Président de la banque des Citoyens.
IG. SZYMANSKI, Président.
PLACIDE FORSTALL, Vice-Président.
J. H. DUGGAN, Secrétaire.
Boîte 190 du Bureau de Poste.
Bureaux, No 27 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans. 1sept—6m

IMPORTANT

Pour les Cafés et Salons de Bière.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il délivre à domicile la meilleure

CINCINNATI LAGER BEER
à $6 50 par demi-baril.

ROBERT FASNACHT,
7 avril—1an rue Poydras.

AUGUSTE COUTURIE,

20.........Rue de la Vieille-Levée.........20

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Hostmann & Co., Double Ancre.

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1862, 1848, 1858, 1836 et S. O. P.

Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sauveur. 1er août—1an

Préservatif de la Maladie des Chevaux.

MR T. LOUGARRE, pharmacien, aux Casernes, a l'honneur d'annoncer au public qu'il prépare un breuvage stimulant, antiputride, préservatif de l'Epizootie des chevaux et mulets, lequel a eu un grand succès dans les villes du Nord tant éprouvées par cette calamité, et principalement à New-York d'où la recette lui a été envoyée par son ami Mr Lescau, vétérinaire.

En vente chez Mr Bariho, pharmacien, encoignure Dauphine et Ursulines, seul dépôt en ville, et à la pharmacie des Casernes.

Une direction accompagne la bouteille.

Prix de la Bouteille.............. $1 00.
27 nov—1m—3f par sem

MAISON ÉTABLIE EN 1840.
J. B. HUBBARD,

Marchand de meubles, au coin des rues Remparts et Perdido.

SPÉCIALITÉ de meubles de salle, salle à manger, et chambres à coucher—Assortiment complet de toute espèce de meubles ordinaires.—Les plus bas prix du marché. 3sept—1an

Lorenz, Bender & Brothers,

FABRICANTS DE
RÉGULATEURS DE BIÈRE, PATENTÉS DE LORENZ.

Pour conserver et rafraîchir la Bière en tirage.

Il n'y a rien de mieux pour rafraîchir et conserver la bière, la viande, le gibier, &c. L'avantage auquel nous prétendons c'est que nous faisons passer de l'air purifié sur la bière que le gaz d'acide carbonique de la bière s'échappe—ce qui empêche le liquide de devenir insipide et le bière dans le commencement—[illegible] qu'on le veut.

Tous les rafraîchissoirs sont parfaitement faits, de sorte que rien ne peut [illegible] tous deux complètement à l'air et un ventilateur perfectionné qui les rendent supérieurs à tous les autres rafraîchissoirs pour la conservation du beurre, des viandes, etc.

Si l'acheteur n'en est pas entièrement satisfait, nous ne demandons pas de paiement.

On peut voir fonctionner un de ces appareils au "Brokers' Exchange," de M. S. Ducerr, No 116 de la rue de la Commune, où l'on obtiendra tous les renseignements nécessaires et où les ordres seront promptement exécutés. 28 nov—1m

Chaudières à Sucre du Tennessee,

De la célèbre Usine de Soudlen.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES de FOURNEAU, des meilleures qualités.

R. D. BAVILLEBRUNER,
Marchand Commissionnaire,
21 oct 1872—3m No. 50, rue Union.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Grande vente, sans réserve, de 400 lots d'articles de Fantaisie, "Notions," Lingerie et Bonneterie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. Levy, Encanteur.—Salle d'encan, au No 9e de la rue de Chartres.—VENDREDI, 13 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

400 lots articles de fantaisie et "notions," lingerie et bonneterie.

Formant un assortiment général.

—Et—

Un grand assortiment de jouets.

—EGALEMENT—

400 montres en valeurs et en dessus [illegible]

Conditions à la vente. 12 déc

Fournitures de bureaux.

Fournitures de bureaux.

Vente de Syndic dans l'affaire H. D. McGinnis en Faillite.

—No 1,236—

Cour de District des Etats-Unis d'Amérique pour le District de la Louisiane.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO., A. Levy, encanteur.—Salle d'encan au No 9e de la rue de Chartres.—SAMEDI, 14 décembre 1872, à 10 heures du matin, il sera vendu, par ordre des syndics officiels—

Tout le fonds de commerce de H. D. McGinnis en faillite, comprenant: Papier à lettre et à billets, livres en blanc, livres de passe, grands livres, et journaux, livres d'école, encre, encriers, enveloppes, portefeuilles et mémorandums, passe-partout, poids à papier, règles, plumes, crayons d'ardoise, et crayons de bois, porte-plumes, presses à lettres, copie-lettres, pupitres, comptoirs, etc. etc.

—EGALEMENT—

Un grand coffre-fort.

Ces articles seront vendus sans aucune réserve, quelconque, par ordre des syndics officiels.

Conditions—à la vente. 1er déc

PAR S. GUINAULT.

Petite maison haute, encoignure des rues Laharpe et Villeré.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 14 décembre 1872, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre de forme irrégulière ayant 23 pieds 6 pouces de face à la rue Laharpe, sur 47 pieds de face à la rue Villeré et 57 pieds sur la ligne opposée et formant sur la rue St Bernard. Ensemble, une maison haute, couverte en ardoises, ayant deux chambres, une entrée et balcon sur la rue Laharpe, cuisine attenant à la maison, citerne, latrines, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions — Un tiers comptant et le reste payable à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent intérêt, de date et hypothèque. Les bâtisses devront être maintenues assurées et la police transférée au porteur des billets.

Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de 1872, payables 1873 ainsi que les honoraires d'avocat, fixés à 5 p% en cas de poursuites judiciaires. 1er déc

Jolie Propriété rue de l'Union No 147.

PAR S. GUINAULT, encanteur — Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 14 décembre 1872, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Union, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre les rues Urquhart et Girod. Ensemble une maison à deux corridors, ayant quatre chambres, cuisine et deux cabinets, cuisine double, deux citernes, puits, latrines, etc. Le tout divisé en deux logements de $[illegible]. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste à un crédit d'un an en un billet portant 8 p% d'intérêt de date et hypothèque. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée au porteur du billet.

Acte de vente pardevant A. Dreyfous notaire public, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de 1872 payables en 1873, ainsi que les honoraires d'avocat fixés à 5 p% en cas de poursuites judiciaires. 5 déc

Deux Propriétés de valeur, rue Bourgogne ou Craps, près de l'Esplanade.

PAR S. GUINAULT, encanteur—bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 14 décembre 1872, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne ou Craps, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues de l'Esplanade et Kerlerec. Ensemble, une maison No 312, à deux corridors, ayant quatre chambres, galerie et cabinet, cuisine haute de cinq pièces, grand hangar dans le fond, deux fours, une petite cuisine près de la maison, un autre petit hangar, water works, latrines, etc., divisée en deux logements et louées au par mois.

Un autre lot de terre contigu au précédent, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne ou Craps, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, une maison haute [illegible], latrines, etc. Voir le plan à la Bourse.

CONDITIONS — Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an, en billets portant 8 pour cent d'intérêt de date et hypothèque. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées au porteur des billets.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire public, aux frais des acquéreurs y compris les taxes de 1872 payables en 1873, ainsi que les honoraires d'avocats, fixés à 5 pour cent, en cas de poursuites judiciaires contre le souscripteur des dits billets. 5 déc

Avis.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes seulement chargés de vendre, à la Nlle Orléans, les célèbres marques de cigares LA EXCEPCION, de M. José Gener y Batet, AGUILA DE ORO (l'aigle d'or) de MM. Bock & Co., de la Havane, nous sommes prêts à prendre des commandes de clubs et de marchands pour l'une ou l'autre de ces marques.

Les amateurs trouveront constamment un assortiment complet dans nos magasins.

GONZALES BROS.

Au coin des rues Camp et Commune, Et aux succursales, No 2 de la rue Carondelet et au coin des rues Union et Carondelet.
20 nov—10 f

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureaux; Rue St-Pierre, No. 5 (Cabildo Pontalba).

Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président,
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola, Jos. Mizzi,
N. A. Lhomme, Ernest Pragst,
R. Gaiey.

Directeurs:

R. M. Davis,	A. Huber,
A. Socola,	S. Domestre,
Sch. England,	S. Cambon,
J. K. Gourdain,	J. E. Monsseaux
J. A. Lhomme,	Ernest Pragst,
Jos. Maxwell,	F. Battalora,
F. Jauffred,	F. Schumacher
J. J. Reiss,	R. Gaiey,
G. L. Fevre,	J. B. Solari,
F. Gancho,	J. Newhouse,
H. Hassel,	Jos. Mizzi,
M. Barwin	David Hughes
	M. Reutherford.

12déc—1an 1f.

L'EQUITABLE,

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS.

(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)

Succursale, rue du Camp 32, Nlle-Orléans.

Assurances	$[illegible]
Revenu annuel	[illegible]
Excédant	[illegible]
Nouvelles affaires de 1871	[illegible]

C'est la Compagnie dont le succès a été le plus éclatant. En 1869, 1870 et 1871, elle a fait plus d'affaires qu'aucune autre Compagnie du monde.

A. P. CLEVELAND,
Agent-général pour la Louisiane et le Sud-Mississippi. 11 juillet—6m D

COMPAGNIE D'ASSURANCE

MECHANICS' & TRADERS'

No 14 de la Rue Carondelet,
NLLE-ORLÉANS, LNE.

Capital............................ $000.00

TROISIÈME BILAN ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux requisitions de sa Charte, la Compagnie présente le bilan suivant:

Primes de l'année expirée le 31 août 1872:		
Sur risques d'incendie	$[illegible] 75	
Sur risques de mer	[illegible] 20	
Sur risques de rivière	,723 38	
		$[illegible],740 33
A déduire—Primes non expirées et remboursées de l'année		45,[illegible] 23
		$[illegible],621 56
Pertes payées dans l'année:		
Sur risques d'incendie	$ 33,[illegible] 61	
Sur risques de mer	13,[illegible] 07	
Sur risques de rivière	[illegible] 28	
		$ [illegible]
		$[illegible]
Réassurances et rabattus (rebates)	$ 27,[illegible] 41	
Taxes et dépenses générales, intérêt en moins, et fonds contingents	4,[illegible]	
		$ [illegible]
		$[illegible]
Réserves pour pertes non réglées		[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]

ACTIF.

La Compagnie a l'actif suivant:

Billets pour actions	$[illegible]
Effets à recevoir pour primes et prêts garantis	[illegible]
Scrip d'assurance	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
En caisse	[illegible]
Placé en actions de banques, d'assurances et autres actions, bons, etc., cotés	[illegible]
Total	$[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Ville de la Nlle Orléans. }

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire, le [illegible] jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

CHAS. G. ANDRY, Notaire Public.

La Direction a déclaré les profits suivants:

Intérêt sur Capital payé, Dix pour cent.

Dividende sur Capital payé, Neuf pour cent.

Dividende sur Primes effectuées, Vingt-quatre pour cent.

Tous ces dividendes seront portés au crédit des billets d'actions. Les certificats seront émis à partir du 21 octobre prochain.

DIRECTEURS:

C. W. Allen,	I. L. Hass,
A. J. Allen,	Jas. H. Harrison,
J. A. Braselman,	T. H. Hunt,
W. T. Blakemore,	Jas. S. Longbear,
I. Baum,	J. A. Lane,
C. H. C. Brown,	Robt. L. Moore,
Th. B. Bodley,	John Myers,
John D. Cobb,	Edward Nalle,
Geo. W. Church,	S. H. Noble,
J. B. Campbell,	Edward C. Payne,
Lucien J. Doize,	G. W. Sentell,
Fred. Ernest,	J. Pink. Smith,
Sam. Gorman,	W. B. Thompson,
C. A. Green,	Rbd. Wing,
Louis A. Wiltz,	T. S. Waterman,

Lloyd R. Coleman.

Nlle-Orléans, 23 septembre 1872.
25 oct—1an—MarJS

NOUS DÉSIRONS QUE CHACUN se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, No 167 de la rue du Canal, et s'assure qu'ayant le plus grand magasin de PIANOS de la Nouvelle-Orléans, BLACKMAR vend les meilleurs pianos à des conditions plus avantageuses à des plus bas prix qu'aucune autre maison.
3nov—6 m—1an